

La vidéosurveillance des déchetteries en question dans l'Arc jurassien



La vidéosurveillance des déchetteries en question dans l'Arc jurassien / Le Journal du matin / 1 min. / le 18 avril 2016

Une majorité des projets de vidéosurveillance des déchetteries a été abandonnée par les autorités communales, selon le dernier rapport du préposé à la protection des données des cantons du Jura et de Neuchâtel.

Le nombre de dossiers enregistrés l'année passée dans le Jura et à Neuchâtel en matière de vidéosurveillance a augmenté de 40%, soit plus d'une quarantaine, dont la moitié concerne des écopoints ou des déchetteries. Tous n'ont pas encore débouché sur la pose de caméras et une douzaine sont annoncés comme abandonnés par leurs auteurs.

Les autorités sont "confrontées à la problématique des gens qui déposent n'importe quoi, n'importe où, n'importe quand", relève Christian Flueckiger, préposé à la protection des données. "Une des premières idées qui leur vient à l'esprit est de mettre une vidéosurveillance. Ils ont alors l'obligation d'adopter une base légale et de démontrer que c'est nécessaire", indique Christian Flueckiger, pour qui cette solution "n'est pas forcément la panacée."

"Pas la volonté de fliquer les gens"

Des bases légales ont été acceptées pour trois communes neuchâteloises, tout comme la pose de caméras à Cortaillod (NE). Delémont a également donné son feu vert, les caméras y seront amovibles afin de pouvoir les changer de secteur. "Ce n'est vraiment pas notre volonté de fliquer les gens, mais c'est d'avoir des contrôles ponctuels", précise son maire Damien Chappuis.

Et d'ajouter que "le règlement est très précis. Si on remarque une incivilité, on a le droit de regarder les images, la police locale, en l'occurrence. Il faudra aussi expliquer par l'intermédiaire des personnes qui se trouveront sur ces écopoints la manière dont on peut déposer ses déchets, sans qu'on ait besoin d'intervenir par rapport à d'éventuelles incivilités qui se produiraient à ces différents endroits."

Gaël Klein/lgr

Publié le 18 avril 2016 à 07:37